

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation : 13/12/2023

Secrétaire de séance : Martine FIAMENGHI

L'an deux mille vingt-trois et le 19 Décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (14) : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absente (1) : LINETTE Séverine (procuration de vote).

N° 46-2023 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA CENTRALITE COMMUNALE

Mme Le Maire présente l'estimation pour l'aménagement de la centralité communale ainsi que les objectifs.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- approuve le projet d'un montant de 500 000 € HT pour l'aménagement de la centralité communale.
- Demande que la commune reçoive la subvention la plus élevée possible pour l'année 2024 au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR/DSIL).
- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2024.
- Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

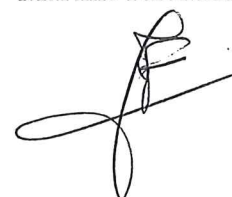
Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 19 Décembre 2023.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Martine FIAMENGHI



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le